

Maitrise d'œuvre pour la création d'une aire de covoiturage à Beaune

Schéma des mobilités douces

23 juillet 2021

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Cyrielle TOSI

c.tosi@inddigo.com



www.inddigo.com

SOMMAIRE

1. Éléments de diagnostic

2. Schéma d'intention et enjeux

3. Définition des actions

PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC



Contexte et objectifs



Éléments de diagnostic

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Etude sur l'insertion des modes actifs

MISSION

✓ **Intervention à deux échelles auprès du cabinet Merlin:**

➔ **Expertise** sur l'insertion des modes actifs sur le **périmètre opérationnel de création de l'aire de covoiturage et du parking relais**

➔ **Réflexion sur les liaisons modes actifs à réaliser sur un périmètre élargi** (espace de covoiturage, zone d'activité de la Berlothe, entrée de Montagny les Beaune, avenue Général de Gaulle, le contournement de Beaune, la baignade naturelle de Beaune Côté Plage, ZAC de la Porte de Beaune et route de Verdun, Cité des Vins), **lien entre l'aire de covoiturage/Parking relais et les pôles générateurs les plus proches :**

Diagnostic
Enjeux
Préconisations

RAPPEL : CIBLES ET BESOINS

Quels sont les différents cyclistes ?



UTILITAIRE

3 à 5km /trajet, voir
8-10 avec VAE

Besoins :

- sécurité en urbain
- stationnement

Aménagement type :

Bandes, pistes
cyclables et zones
pacifiées



CYCLO SPORTIF

Clubs FFC, FFCT..
De 50 à 150km /sortie
rapide, week-end, soirée

Besoins :

- sécurité sortie de ville
- entretien aménagement
cyclable

Aménagement type :

Bandes cyclables



LOISIRS

Résidents, familles
5 à 30km /sortie
lent, week-end, vacances

Besoins :

- sécurité partout (enfant)
- agrément, cartes
- jalonnement
- services (RIS...)

Aménagement type :

Piste, voie verte...



ITINERANTS

≈ 300km /voyage
Étrangers

Besoins :

- services
- hébergement
- topoguides
- intermodalité

Aménagement type :

Véloroute voie verte

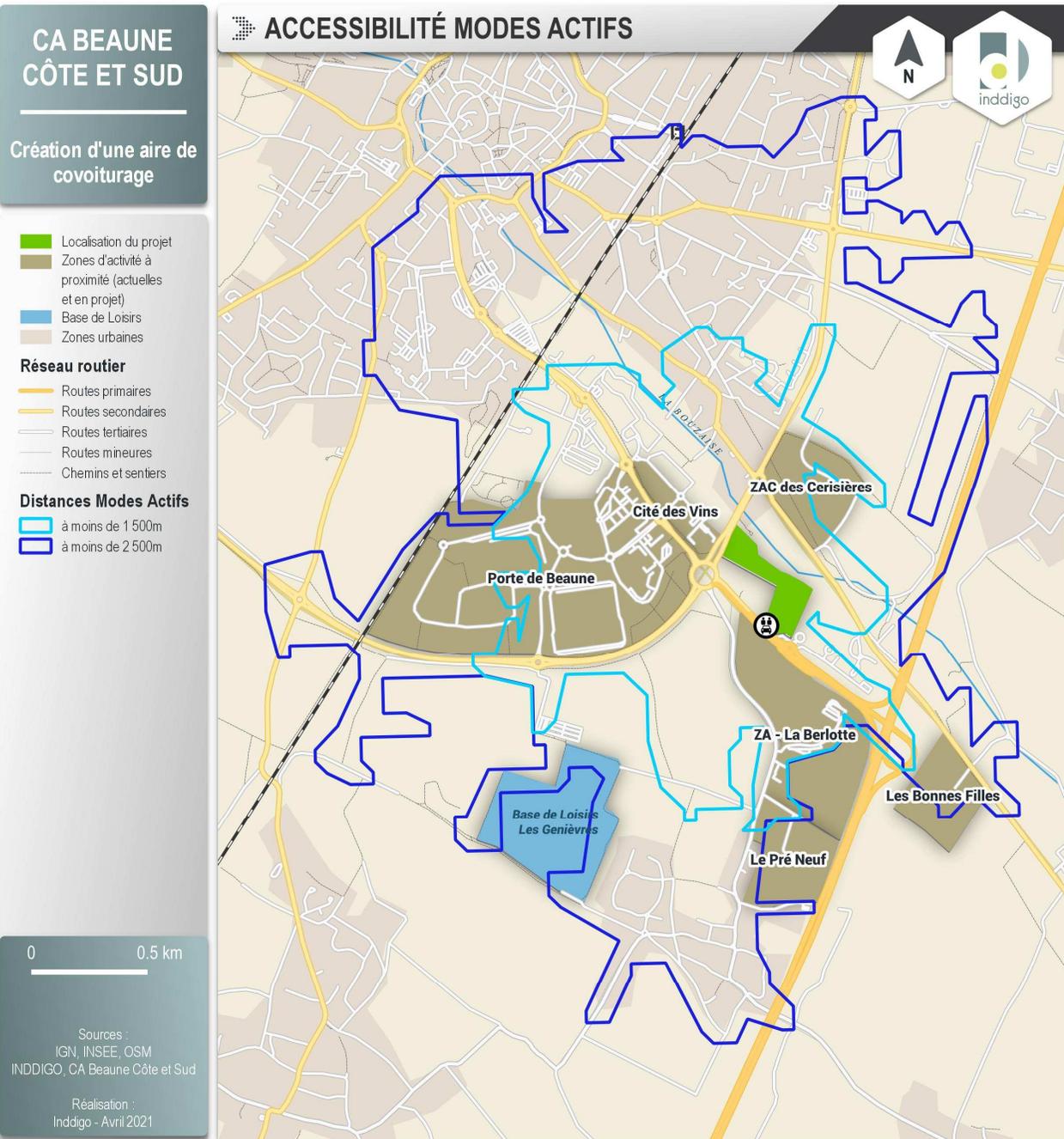
Quelles cibles pour le périmètre d'étude ?

DIAGNOSTIC

Accessibilité

- ✓ **Trois zones d'activités se situent à moins de 1 500 m** (5 min à vélo et 15 min à pied) de l'aire de covoiturage
- ✓ La **Cité des Vins est à proximité immédiate** du projet (quelques centaines de mètres du parking relais)
- ✓ Le **projet est accessible à moins de 15 min à vélo depuis les quartiers Sud et Sud-Est de Beaune**, depuis la commune de **Montagny** ainsi que la **base de loisirs**.

➔ **D'autres projets à terme ?**



DIAGNOSTIC

Densité de population

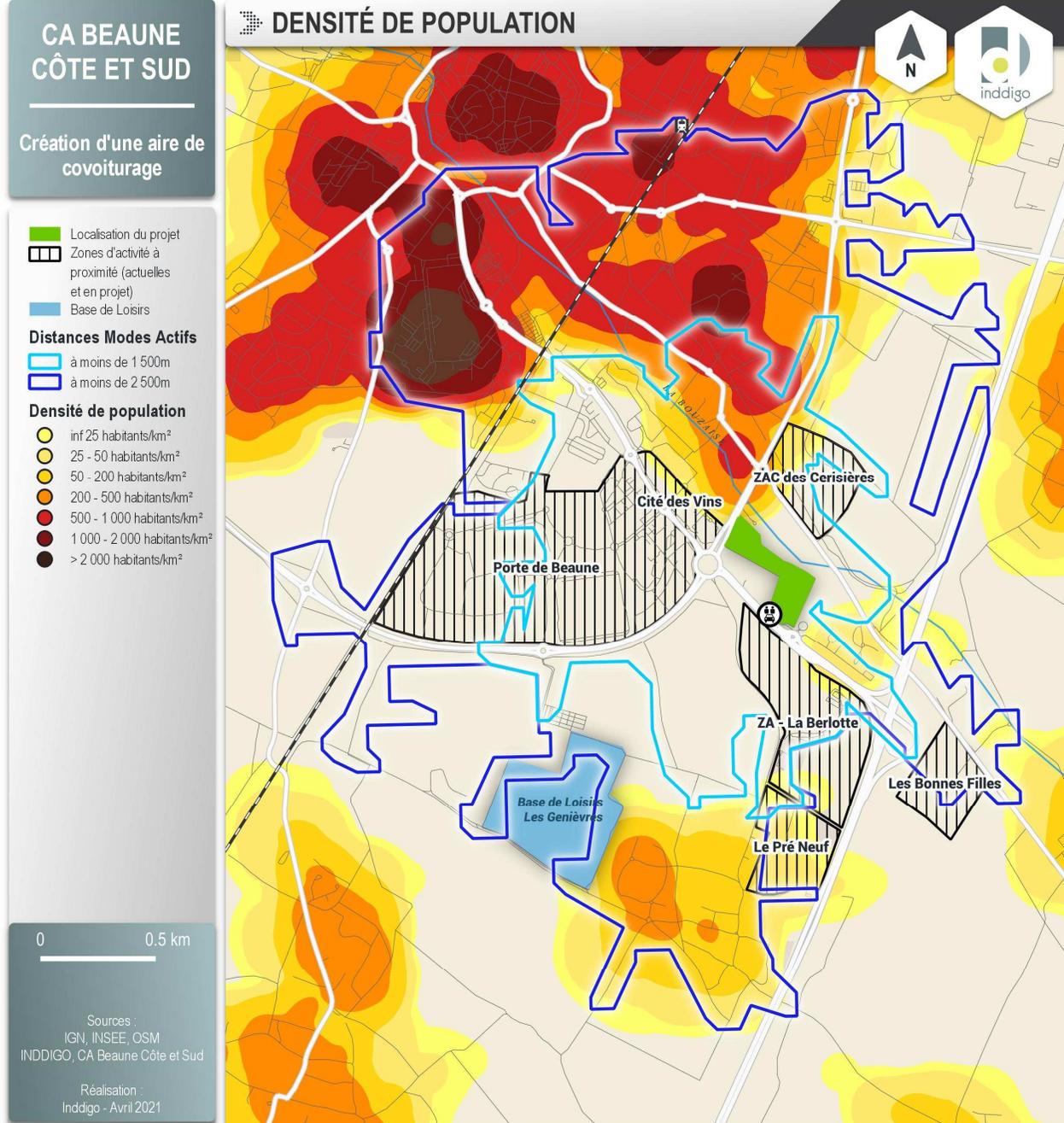
✓ **Seul 1% de la population totale de la CA vit à moins de 1500m de l'aire de covoiturage** (700 personnes), notamment à proximité de la Résidence du Lac

✓ **14 % de la population totale de la CA vit à moins de 2 500m de l'aire de covoiturage** (7500 pers) Notamment le secteur sud Ouest qui est le plus peuplé (environ 3000 personnes), mais également l'ensemble des quartiers au Sud-Est de l'hypercentre qui regroupent 2800 habitants.

✓ **Environ 450 individus de la commune de Montagny** vivent également à **moins de 2 500 m du projet.**

➔ Un fort potentiel cycle sur la partie sud de Beaune et Montagny les Beaune

22/07/2021



DIAGNOSTIC

Densité d'emplois

- ✓ Environ **780 salariés** (5% de l'ensemble de la CA) **travaillent moins de 15 min à pied** du projet d'aire, principalement à l'Ouest de la Cité des Vins, entre l'Avenue Charles de Gaulle et la D1074
- ✓ Environ **3 000 salariés** (Près de 22 % des salariés de la CA) travaillent à moins de 2500m de l'aire de covoiturage, notamment au nord de l' Avenue Charles de Gaulle, le Boulevard Saint-Jacques, la Route de Verdun, la Rue du Faubourg Perpreuil, et la Rue du Faubourg Madeleine.
- ✓ Au sud, **environ 400 salariés** occupent l'emplacement de la ZAC du Pré neuf

CA BEAUNE CÔTE ET SUD

Création d'une aire de covoiturage

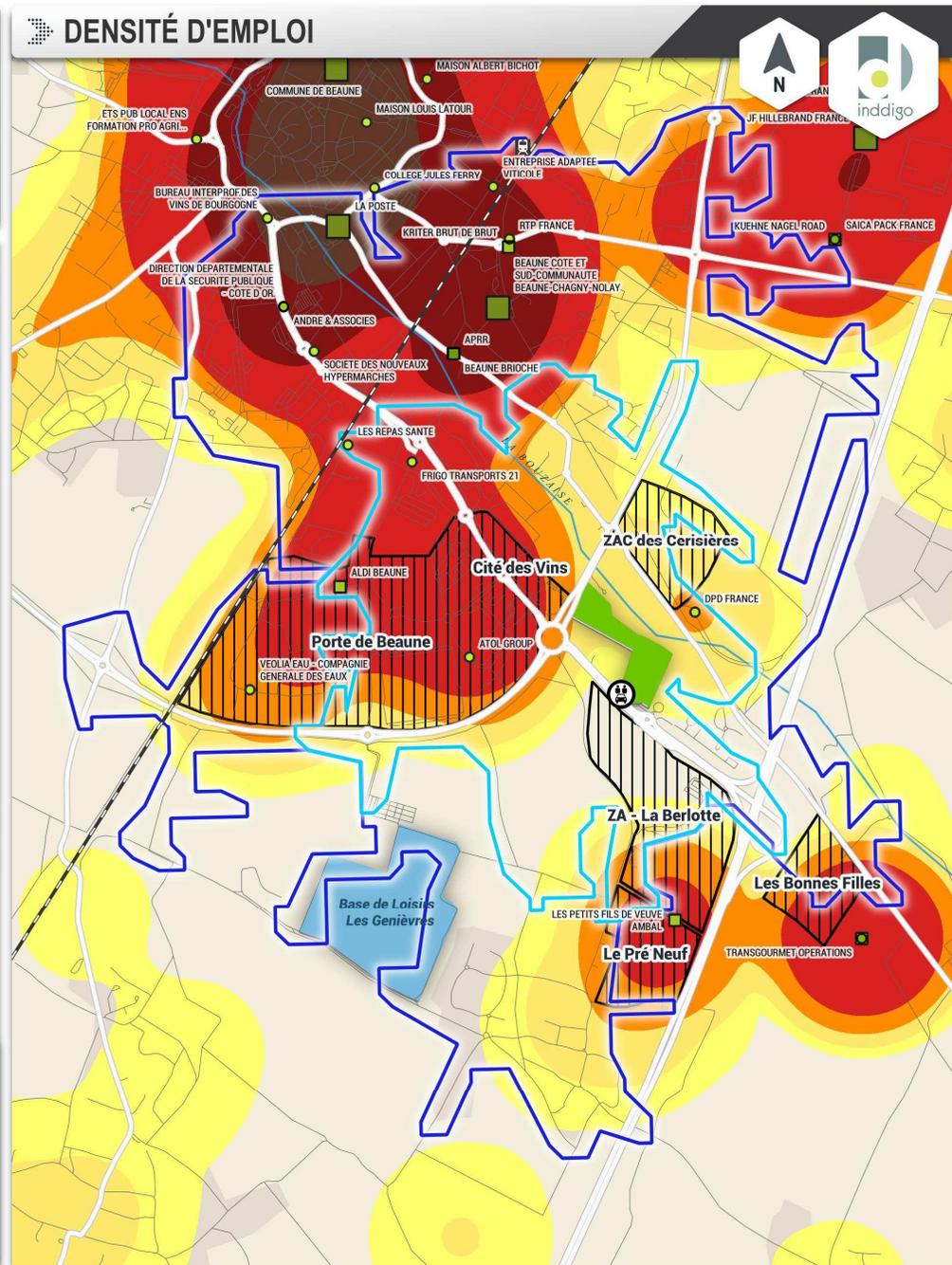
- Localisation du projet
- Zones d'activité à proximité (actuelles et en projet)
- Base de Loisirs
- Distances Modes Actifs**
 - à moins de 1 500m
 - à moins de 2 500m
- Densité d'emploi**
 - 0 - 20 salariés / km²
 - 20 - 80 salariés / km²
 - 80 - 200 salariés / km²
 - 200 - 400 salariés / km²
 - 400 - 1200 salariés / km²
 - 1200 + salariés / km²
- Principaux employeurs**
 - 25 - 50 salariés
 - 50 - 100 salariés
 - 100 + salariés

0 0.5 km

Sources :
IGN, INSEE, OSM
INDDIGO, CA Beaune Côte et Sud

Réalisation :
Inddigo - Avril 2021

DENSITÉ D'EMPLOI



Densité d'équipements

- Actuellement, il y a **peu de pôles générateurs à moins de 1500 m de l'aire de covoiturage** (essentiellement le long de l'Avenue Charles de Gaulle dans le prolongement de la cité des Vins)
- 20 % du nombre d'équipement de l'agglomération sont à moins de 2500 m de l'aire de covoiturage, le long de l'Avenue Charles de Gaulle, et des rues du Faubourg Perpreuil et Faubourg Madeleine
- Au sud, la base de loisir est le principal pôle générateur avec le centre bourg de Montagny

CA BEAUNE
CÔTE ET SUD

Création d'une aire de
covoiturage

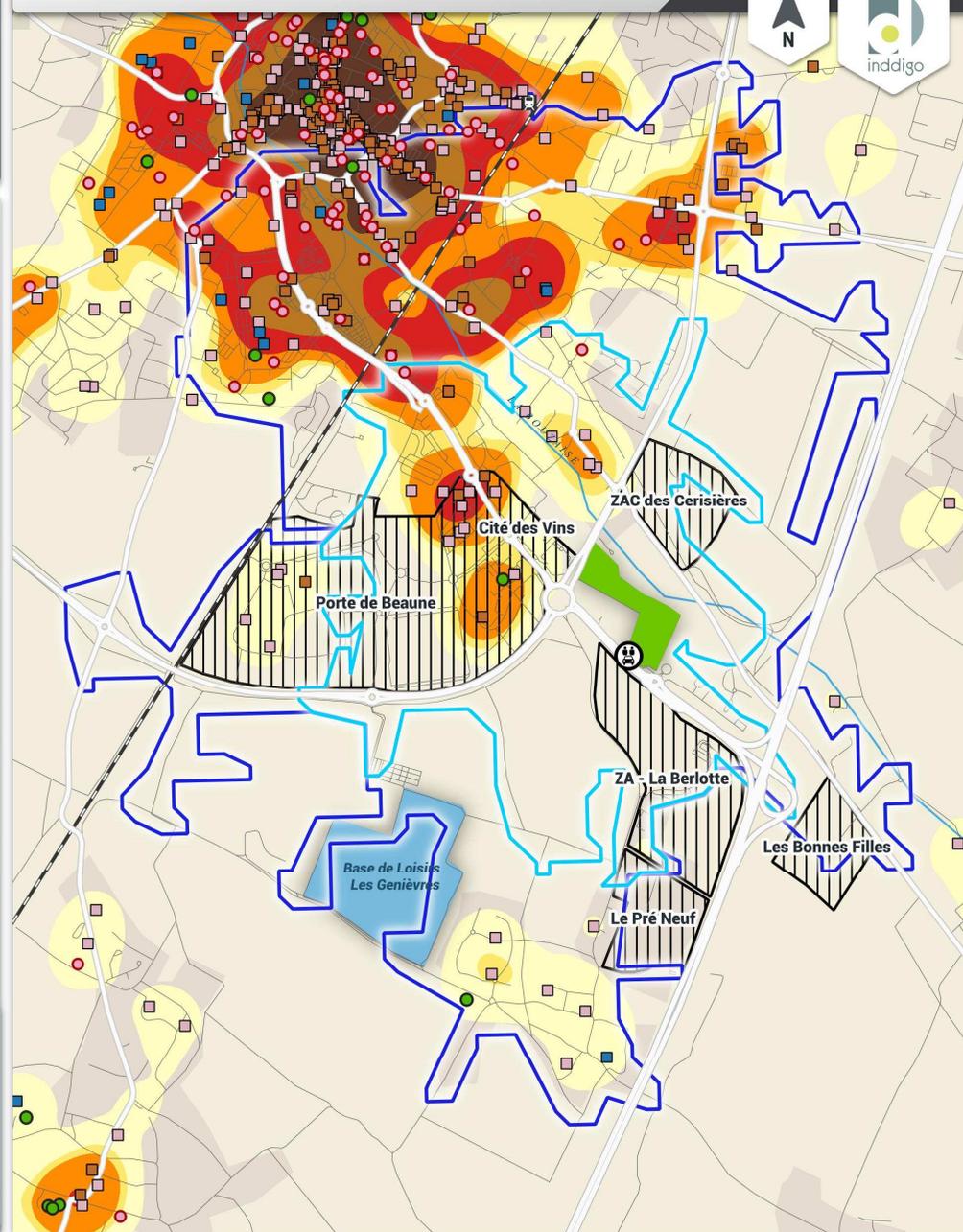


0 0.5 km

Sources :
IGN, INSEE, OSM
INDDIGO, CA Beaune Côte et Sud

Réalisation :
Inddigo - Avril 2021

DENSITÉ D'ÉQUIPEMENTS



Protection réglementaire

- ✓ Projet en-dehors de zones protégées (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope), gérées (Natura 2000, ENS, terrains du CEB) ou inventoriées (ZNIEFF, zones humides).
- ✓ Cours de la Bouzaize et sa ripisylve répertoriés dans le cadre de la trame verte et bleue du SCOT : classement en tant que réservoir de biodiversité
- ✓ La Bouzaize est concernée par l'aléa inondation dans l'Atlas des Zones Inondables
- ✓ Un secteur le long de la Bouzaize de sensibilité naturaliste fort
- ✓ Laisser une bande de 10 m à partir du haut des berges pour conserver la trame verte et bleue

22/07/2021

CA BEAUNE
CÔTE ET SUD

Création d'une aire de
covoiturage

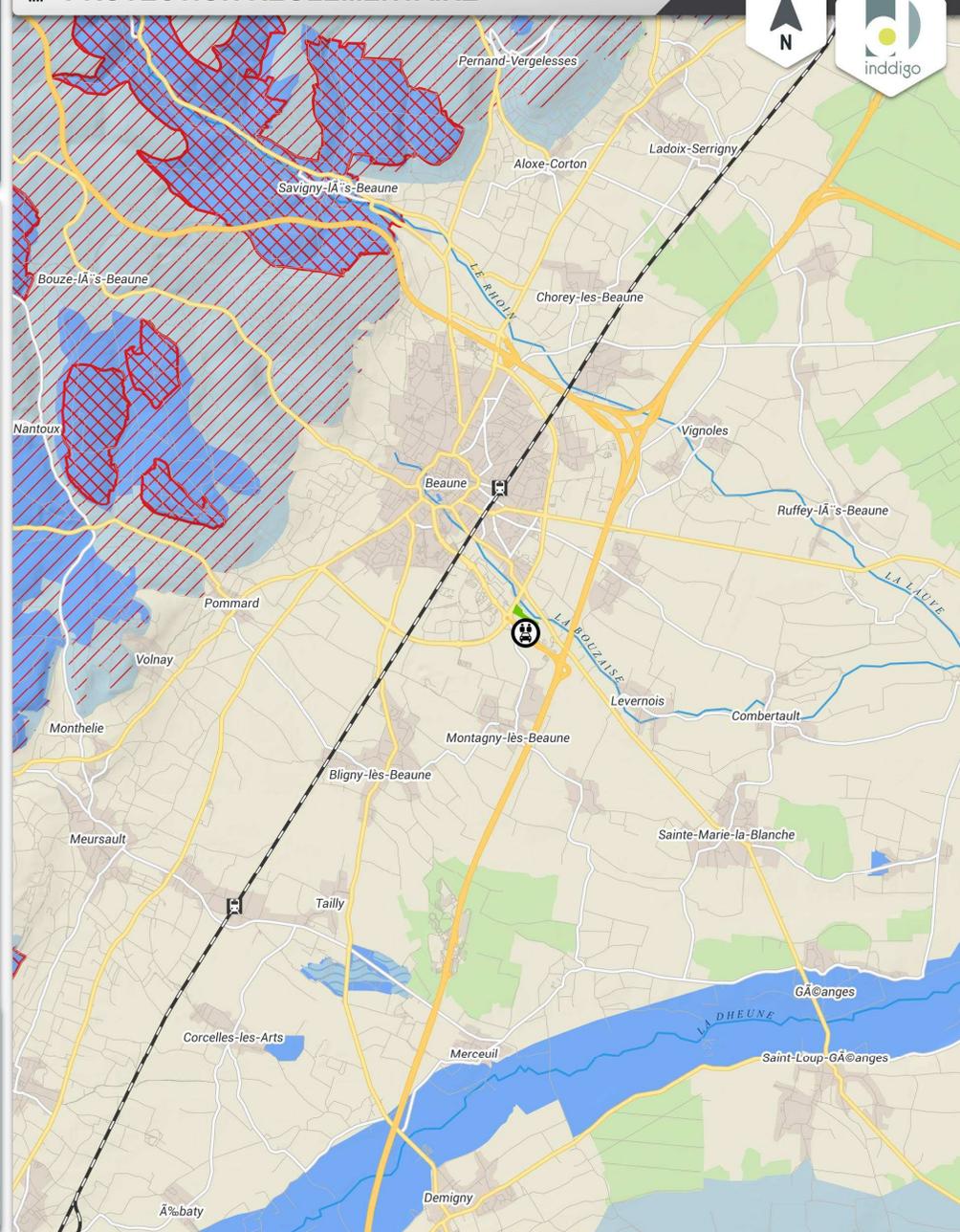
- Localisation du projet
- Znieff I
- Znieff II
- Zones de Protection Spéciale (ZPS)
- Site d'Importance Communautaire

0 2 km

Sources :
IGN, INSEE, OSM
INDDIGO, CA Beaune Côte et Sud

Réalisation :
Inddigo - Mars 2021

PROTECTION RÉGLEMENTAIRE



Opportunités



24/07/2021

CA BEAUNE CÔTE ET SUD

Création d'une aire de
covoiturage

- Localisation du projet
- Zones d'activité à proximité (en projet)
- Base de Loisirs
- Zones urbaines

Aménagements cyclables

- existant
- opportunité
- ▲ Accident de la circulation impliquant au moins un piéton ou cycliste

Réseau routier

- Routes primaires
- Routes secondaires
- Routes tertiaires
- Routes mineures

0 0.5 km

Sources :
IGN, INSEE, OSM
INDDIGO, CA Beaune Côte et Sud

Réalisation :
Inddigo - Avril 2021

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

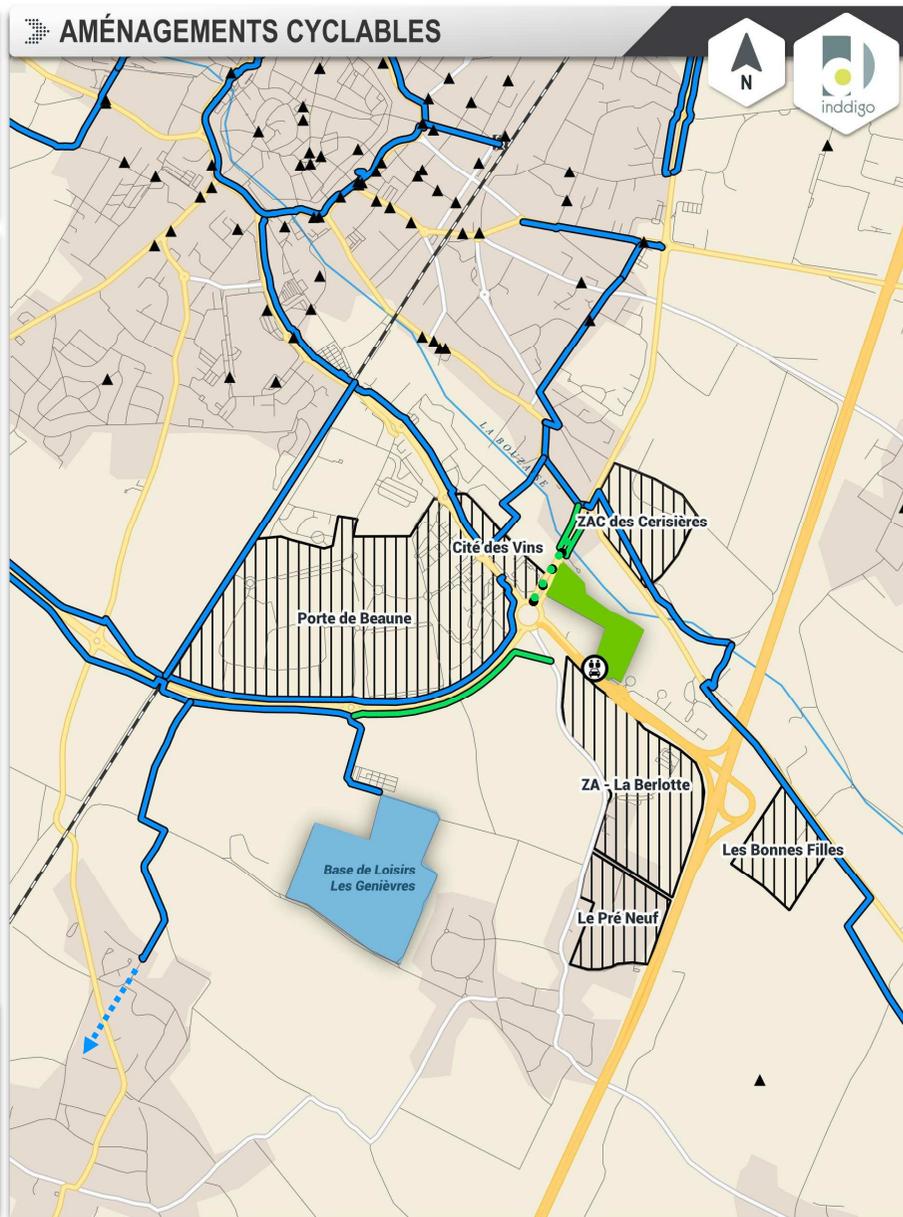


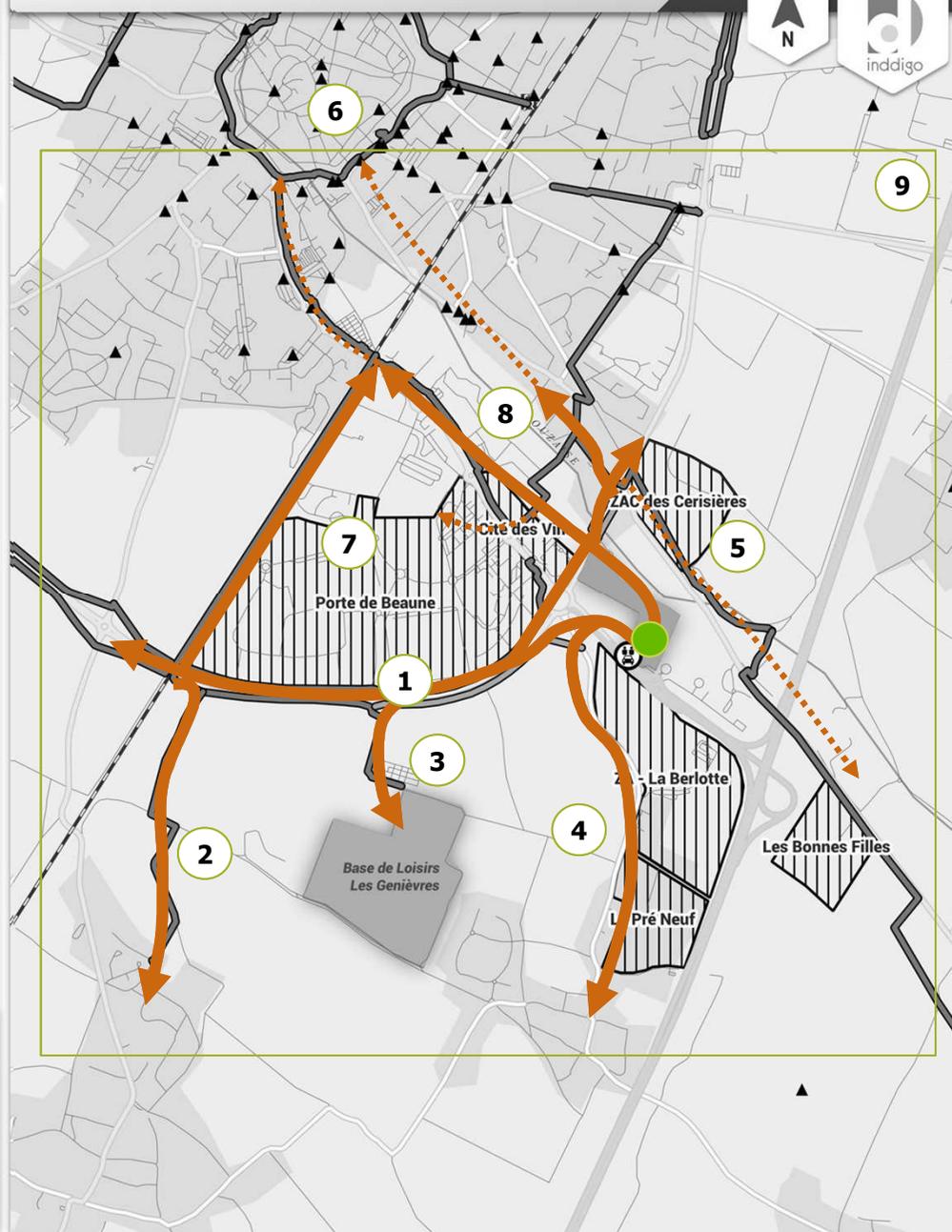
SCHÉMA D'INTENTION ET ENJEUX



Les grandes lignes de désir

SCHÉMA D'INTENTION

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



Des **liaisons sécurisées à créer entre l'aire de covoiturage et les pôles générateurs de déplacements** (densité de population, zone d'emplois, centre ville/ bourg, lieu de loisirs)

ENJEUX :

1 Un axe transversal sécurisé est/ouest raccordé à l'aire de covoiturage permettant de desservir :

- **Au sud:** 2 Bligny lès Beaune centre, 3 la base de loisirs, 4 la ZA La Berlotte, Le Pré Neuf et Montagny lès Beaune centre, 5 la ZAC des Cerisiers, lien avec la voie du Tacot
- **Au nord :** Le centre ville de Beaune 6 via la voie verte en partie existante à l'ouest de la ZA Porte de Beaune, 7 via la Cité des Vins et l'avenue Charles De Gaulle, 8 via le route de Verdun

Au **volet infrastructure**, il convient de mettre en avant des **enjeux liés aux services** pour développer et inciter la pratique : 9

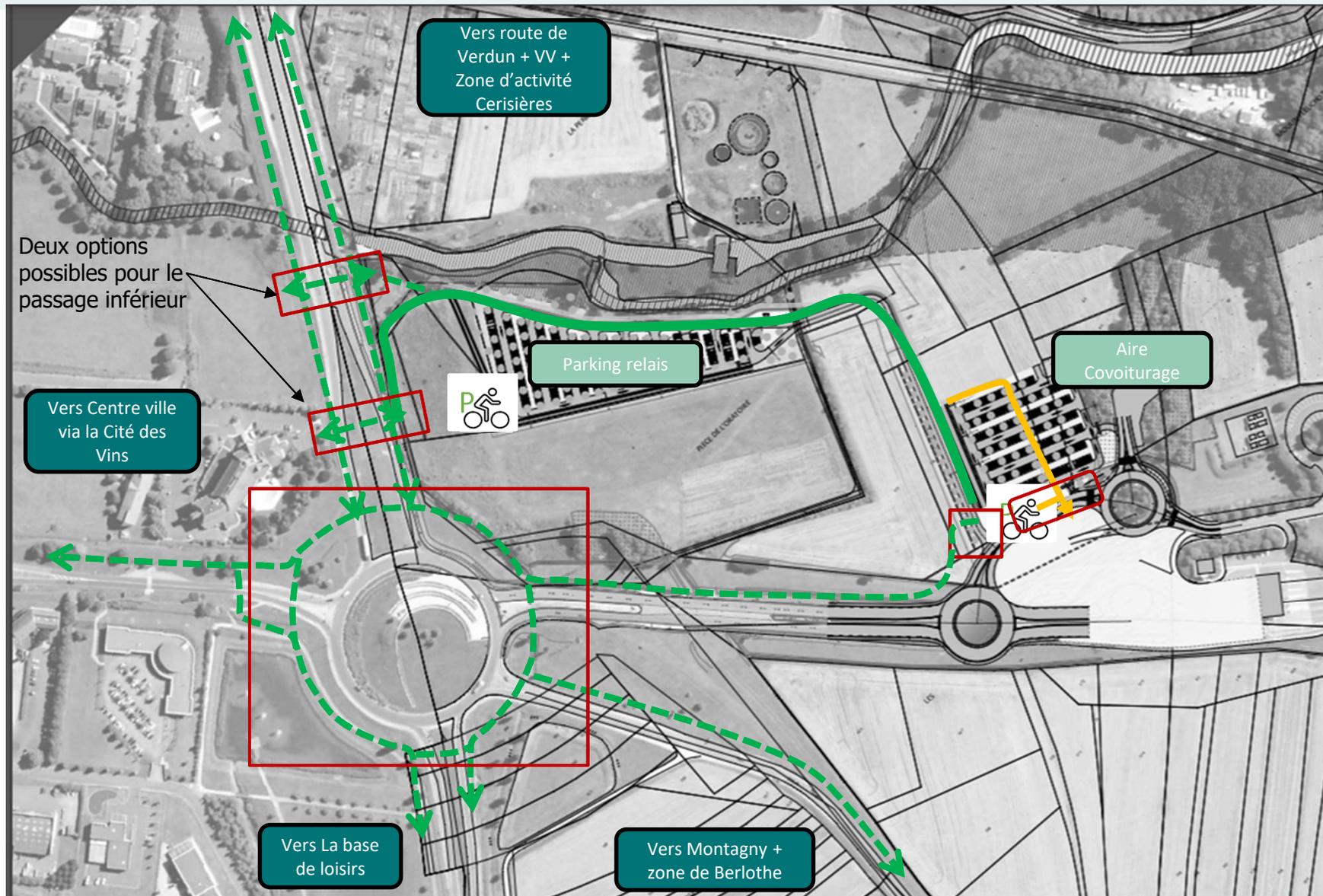
- ✓ L'entretien des aménagements
- ✓ Le développement du stationnement vélo
- ✓ Le jalonnement des pôles
- ✓ La mise en place de services vélos
- ✓ La communication

SCHÉMA D'INTENTION

ZOOM sur le secteur opérationnel de l'aire de covoiturage

ENJEUX :

- ✓ Répondre aux **besoins des actifs**, et de la **pratique loisirs/ tourisme**
- ✓ Aménagement en **site propre type voie verte** obligatoire
- ✓ Positionnement de **stationnements vélos sécurisés** sur l'aire de covoiturage et sur le parking relais
- ✓ Des **points durs : traversées** 



DÉFINITION DES ACTIONS



**Fiches itinéraires :
propositions
d'aménagement**



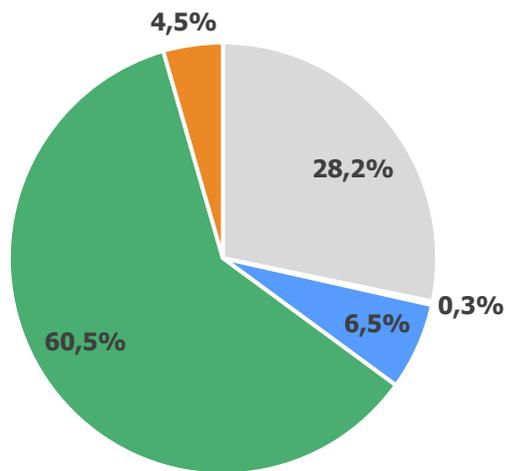
Fiches opérationnelles

FICHES ITINÉRAIRES

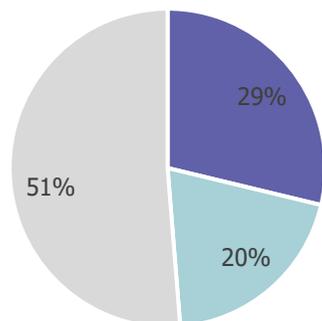
Synthèse

Type d'aménagement proposé	Longueur (m)
Existant (non modifié)	3 679
Ouvrage	36
Piste cyclable	852
Voie verte	7 888
Zone 30	588
TOTAL	13 043

Type d'aménagement proposé



- ✓ Des propositions en majorité en site propre
- ✓ Des aménagements existants en site propre maintenus



22/07/2021

■ Existant ■ Existant à modifier ■ Aménagement à créer

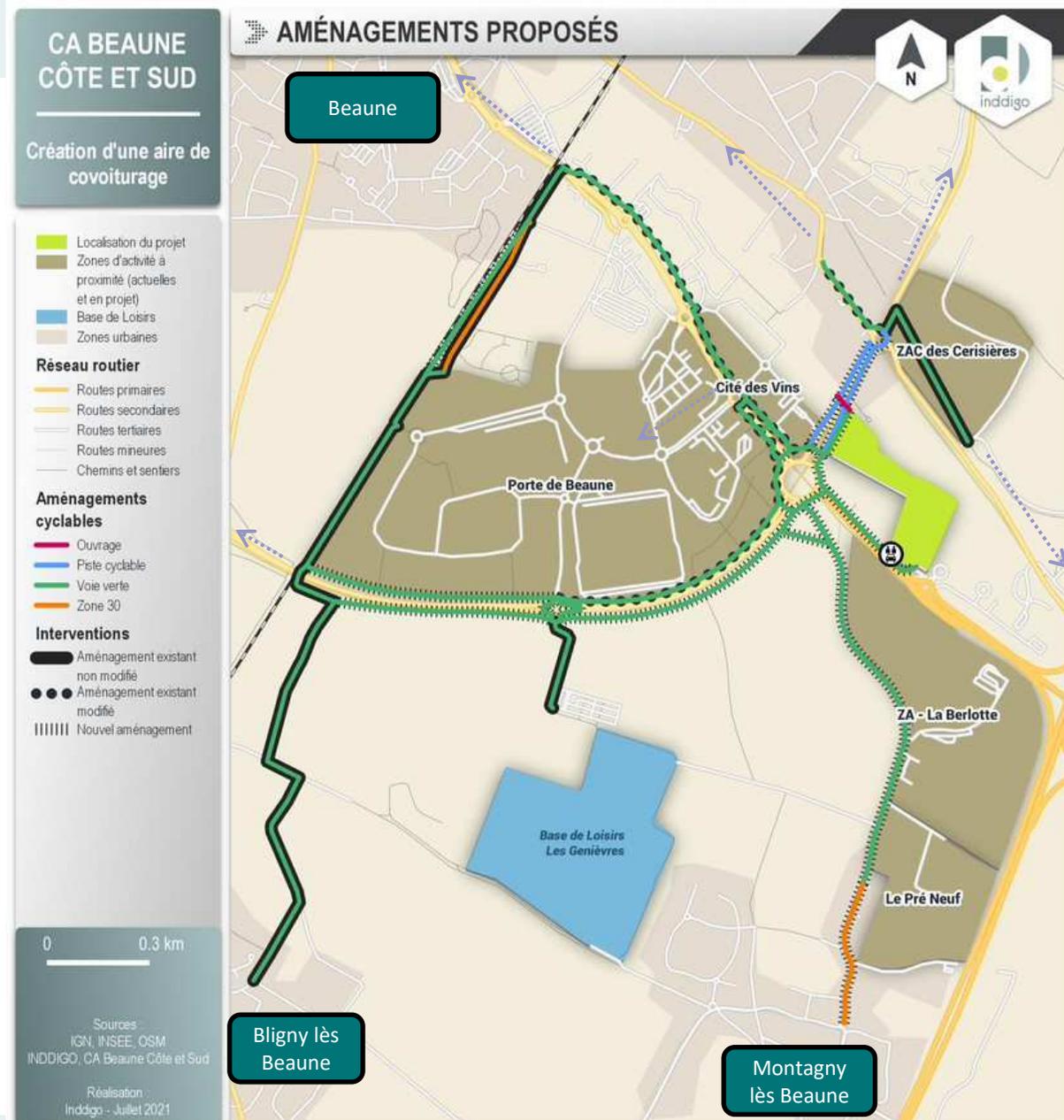


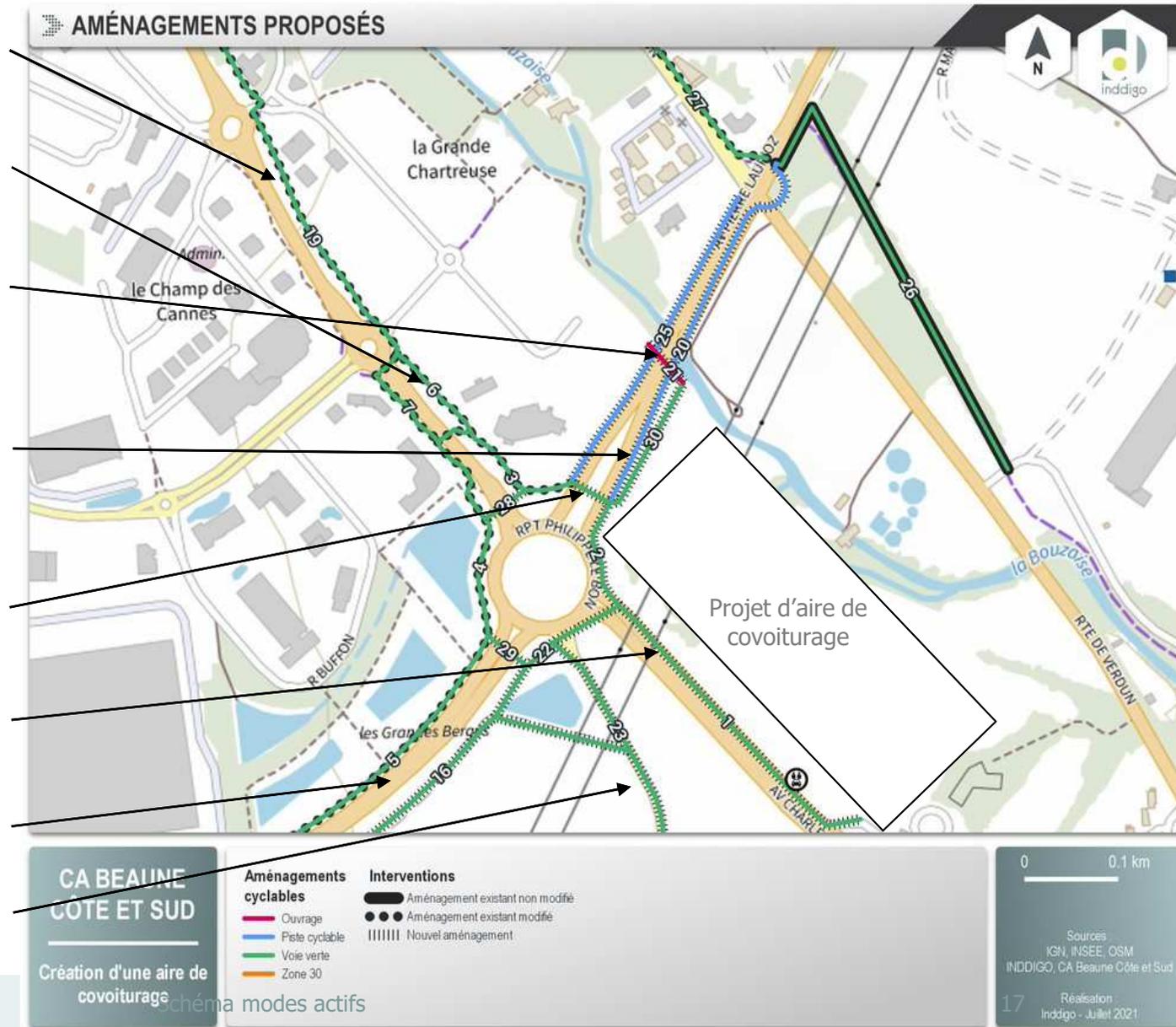
Schéma modes actifs

16

inddigo

Propositions d'aménagement ZOOM 1

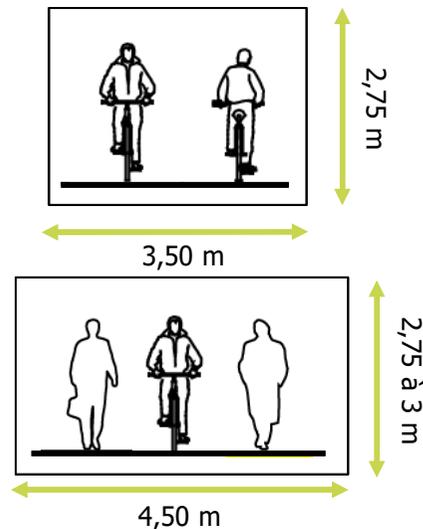
- ✓ Affirmation de l'aménagement existant, création d'une véritable voie verte (à court terme), séparer les flux à moyen terme
- ✓ Aménagement pour se raccorder à la voie verte existant le long de l'avenue Charles de Gaulle
- ✓ Franchissement de la RD1074 par un passage inférieur depuis le parking relais deux options possibles (le long de la Bouzaize ou dans la continuité de l'hôtel), pour l'option le long de la Bouzaize de fortes contraintes existes. Dimensionnement pour le passage uniquement des modes actifs
- ✓ Aménagement en pistes cyclables, projet du CD21? (aménagement cyclable + trottoir ?), sinon maintenir en voie verte, liaison avec la voie du Tacot et le giratoire Philippe le Bon
- ✓ Passage du giratoire Philippe le Bon en traversée à niveau (en deux temps, passage piéton et pictogramme vélos avec chevrons)
- ✓ Création de voie verte depuis l'aire de covoiturage longeant l'accès à l'autoroute
- ✓ Principe d'aménagement en site propre le long de la RD1074
- ✓ Voie verte permettant d'accéder à Montagny lès Beune



Propositions d'aménagement ZOOM 1

Traitement du passage inférieur sous la RD1074

- ✓ Largeur pour les **cycles**: 2,50 m mais il est souhaitable 3,50 m, hauteur : 2,50 m mais 2,75 m souhaitable
- ✓ Largeur pour les **cycles et les piétons** : 4,50 m souhaitable, hauteur : minimum de 2,75 m à 3 m
- ✓ Les cyclistes et les piétons doivent percevoir la sortie de l'aménagement lorsqu'ils s'y engagent (sensation de sécurité)
- ✓ Pour assurer un certain confort pour tous, l'aspect trapézoïdale est recommandé
- ✓ Conditions incontournables pour un bon usage : la conception (luminosité/puy de lumière, décors/agréments) et l'entretien régulier (sinon il ne sera pas emprunté)
- ✓ Dans le cas d'une option d'un passage le long de la Bouzaize avec la volonté de créer un corridor vert : passer en pont cadre, vérification par rapport au lit mineur du court d'eau (hauteur nécessaire pour le passage des cycles), risque pour les usagers en cas de submersion, prévoir un coût d'investissement et d'entretien élevé, problème de sécurité (en cas de pluie prévoir un détecteur de niveau pour éviter que les cyclistes ne s'engagent), des contraintes réglementaires (gabarit hydraulique)....



Lyon



Haute Savoie

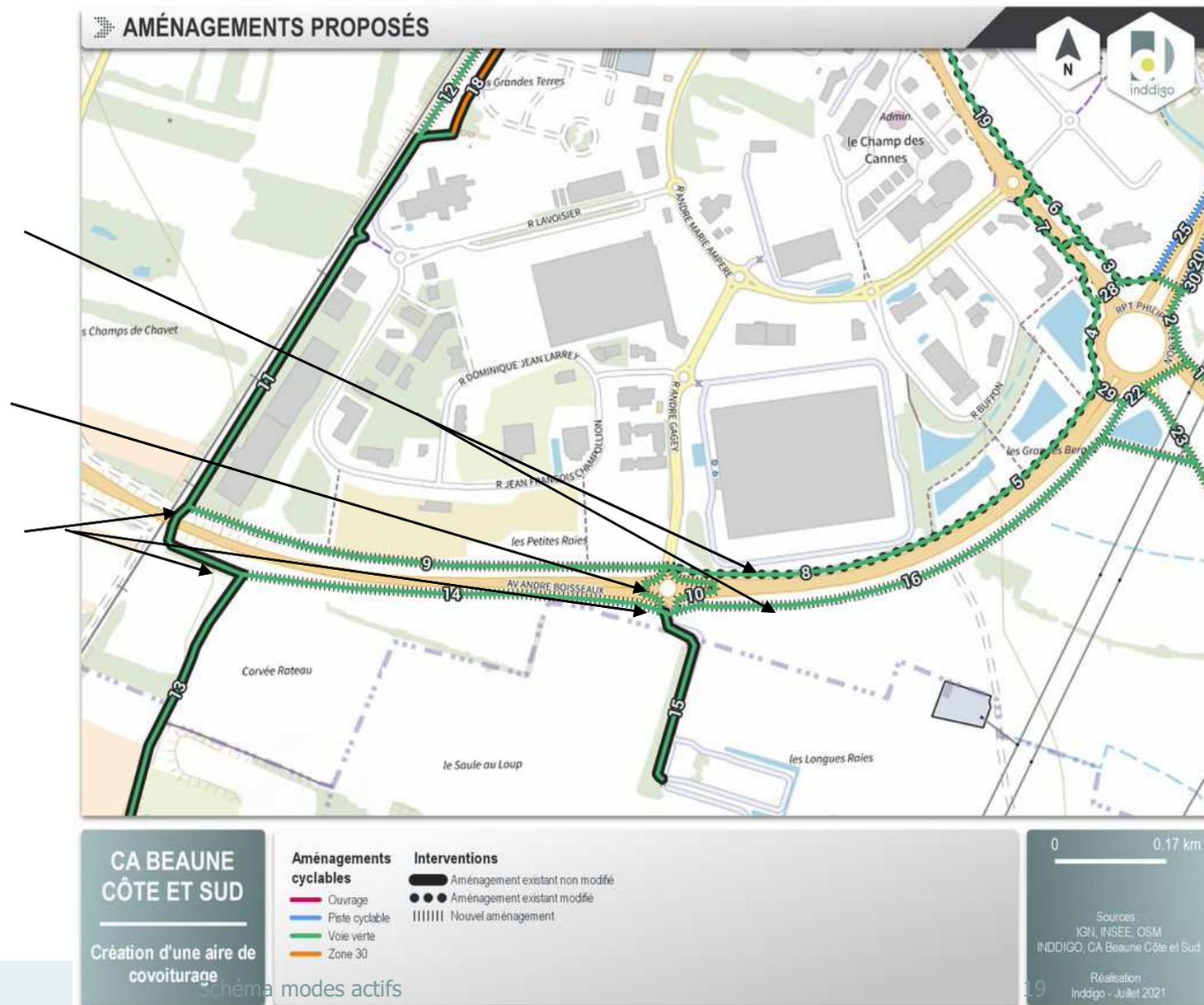


Pays Bas

FICHES ITINÉRAIRES

Propositions d'aménagement ZOOM 2

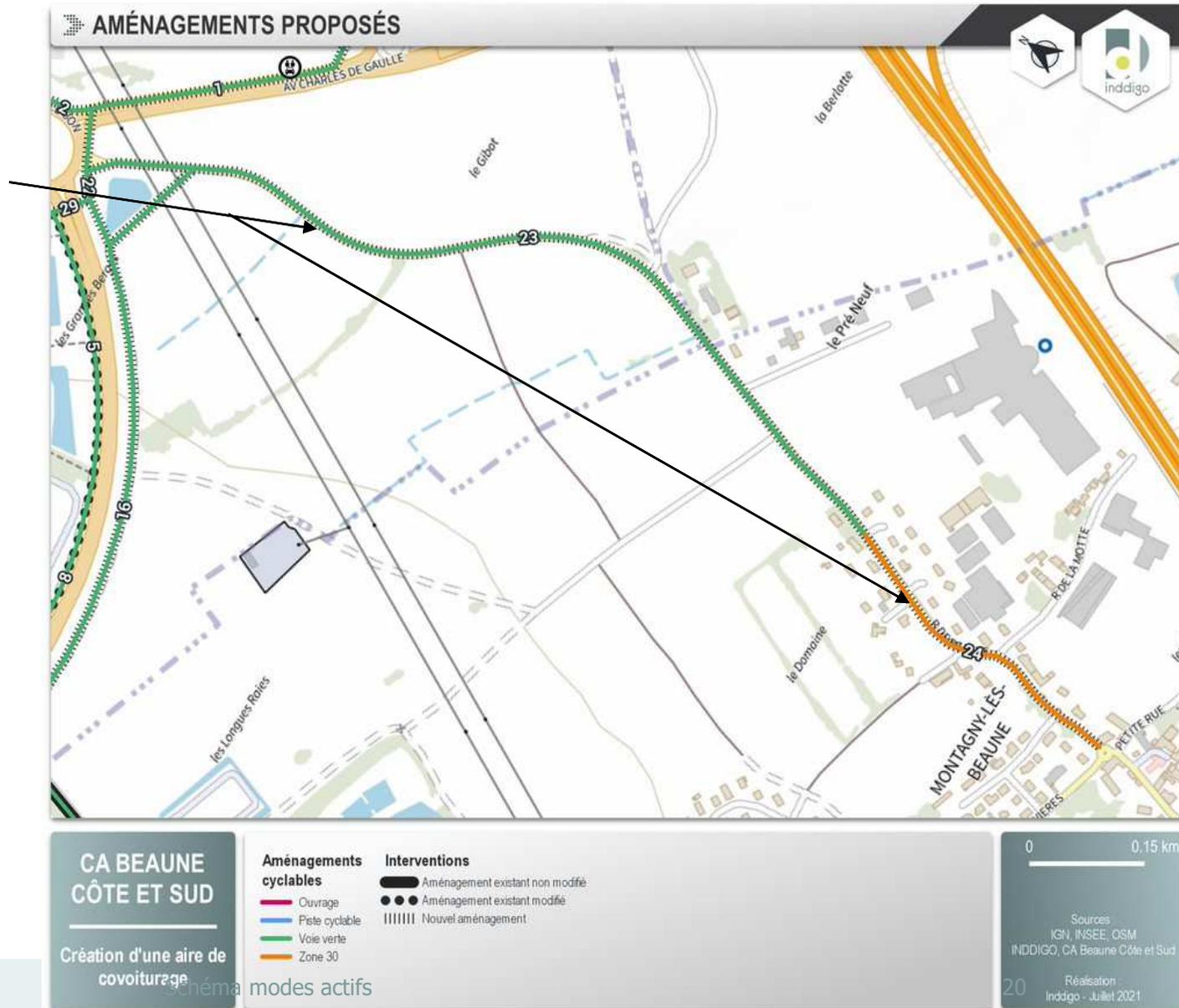
- ✓ Création des voies vertes le long de la RD sur de les emprise existante permettant de desservir la ZA Portes de Beaune au nord, Bligny lès Beaune et la base de loisirs au sud et de rejoindre l'ouest du territoire
- ✓ Traitement du giratoire pour permettre une liaison nord/sud
- ✓ Connexions aux voie vertes existantes



Propositions d'aménagement ZOOM 3

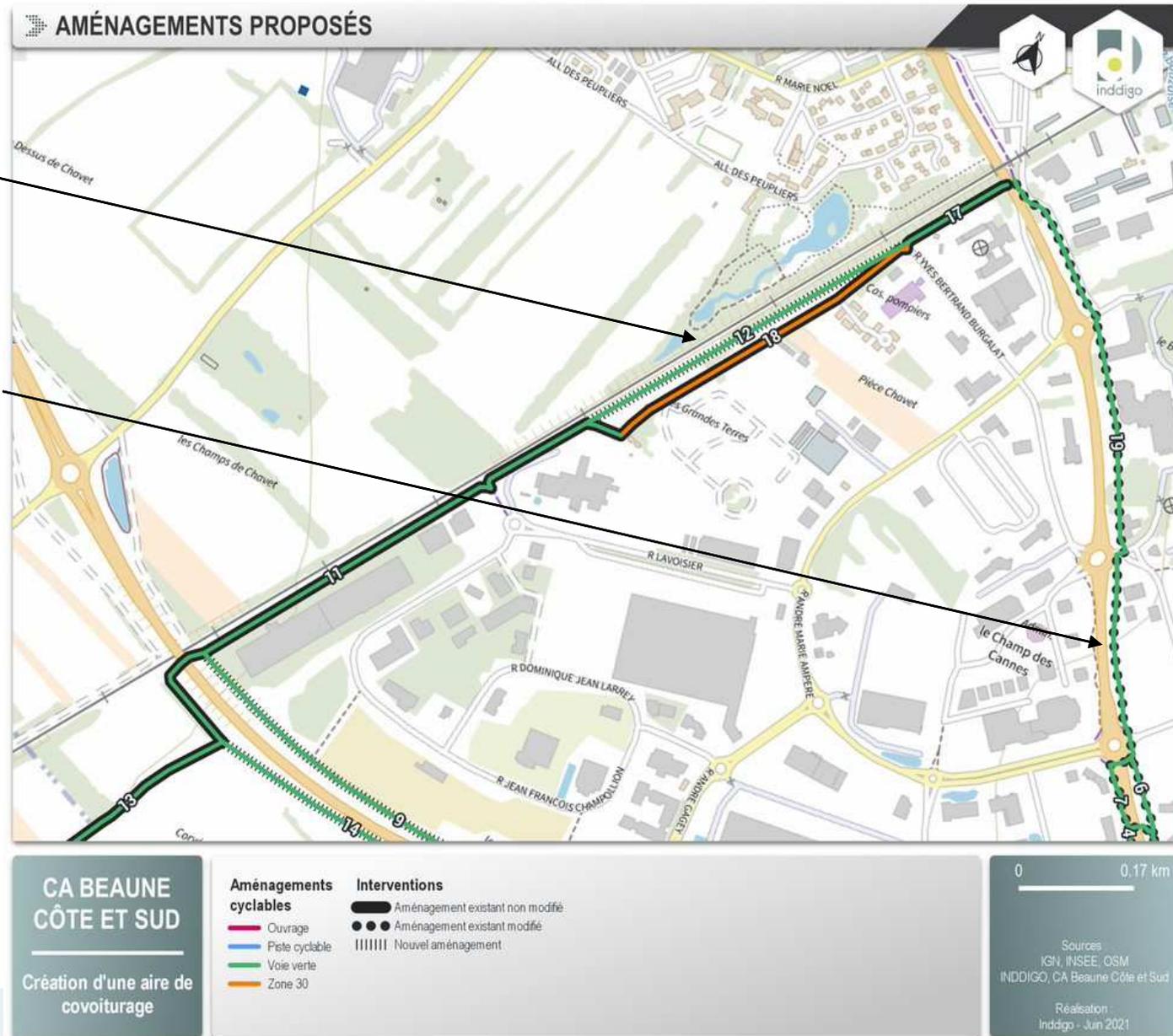
✓ Liaison avec le centre de Montagny lès Beaune et lien avec les ZA :

- Voie verte le long de la RD113 côté ouest, prévoir les traversées pour rejoindre les ZA Pré Neuf et Berlotte
- A étudier plus finement lors de l'aménagement du secteur et la modification du réseau viaire
- Prolongement de la zone 30 existante



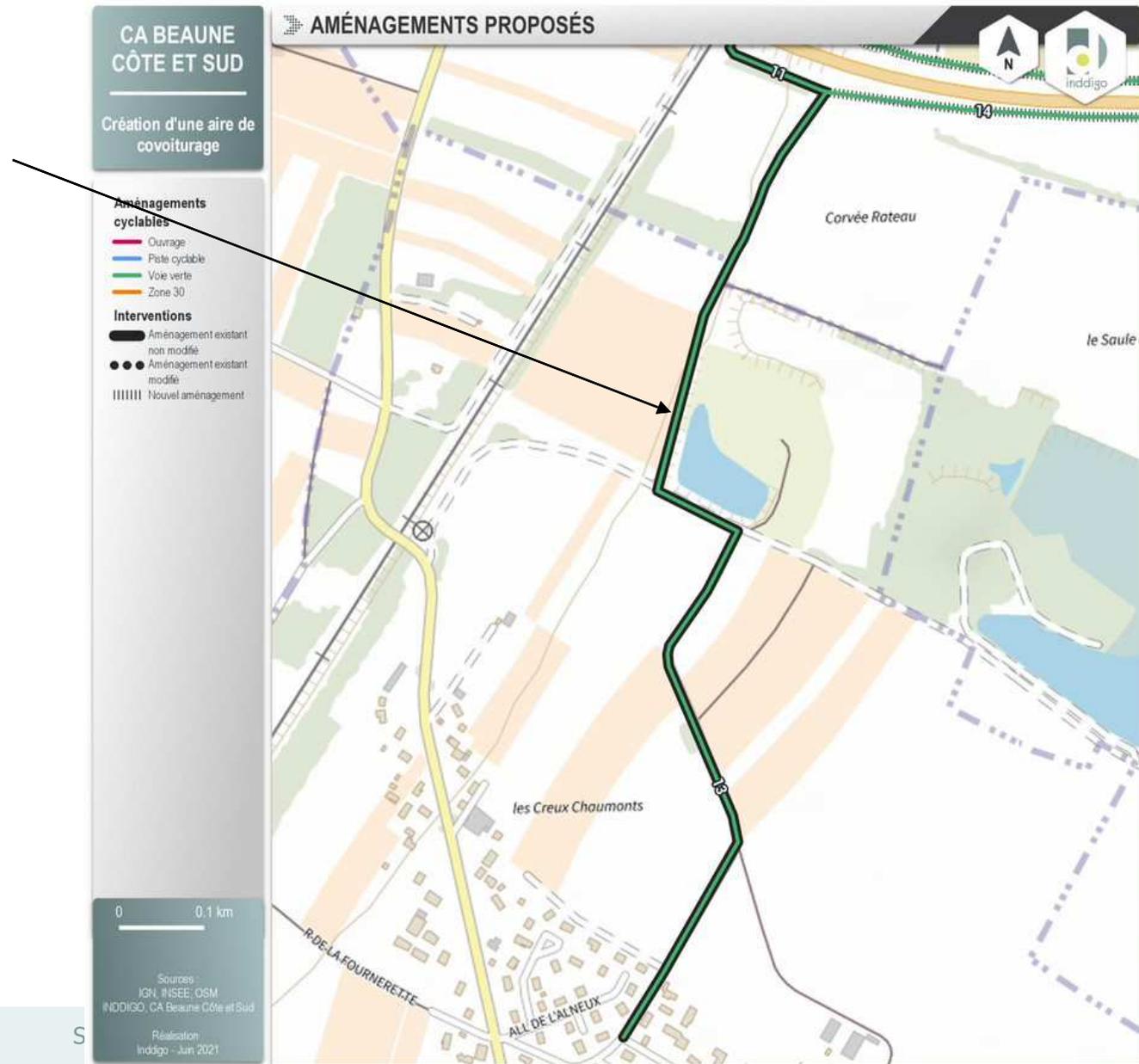
Propositions d'aménagement ZOOM 4

- ✓ Liaison permettant de rejoindre le centre ville :
 - Maintien de l'itinéraire actuel via la zone de rencontre existante
 - Ou option de prolonger la voie verte le long de la voie ferrée pour connecter à la section existante en direction de l'avenue Charles de Gaulle
- ✓ Renforcement de la voie verte le long de l'avenue Charles de Gaulle



Propositions d'aménagement ZOOM 5

- ✓ Liaison vers le centre bourg de Bligny lès Beune, maintien de l'aménagement existant en lien avec la voie verte à créer en direction de la base de loisirs



Estimation financière (hors foncier)

Proposition d'aménagement	Coût (€ HT)
Aménagement existant	-
Ouvrage (passage inférieur)	1 294 272
Piste cyclable	329 227
Voie verte	1 501 510
Zone 30	10 272
Total	3 135 281

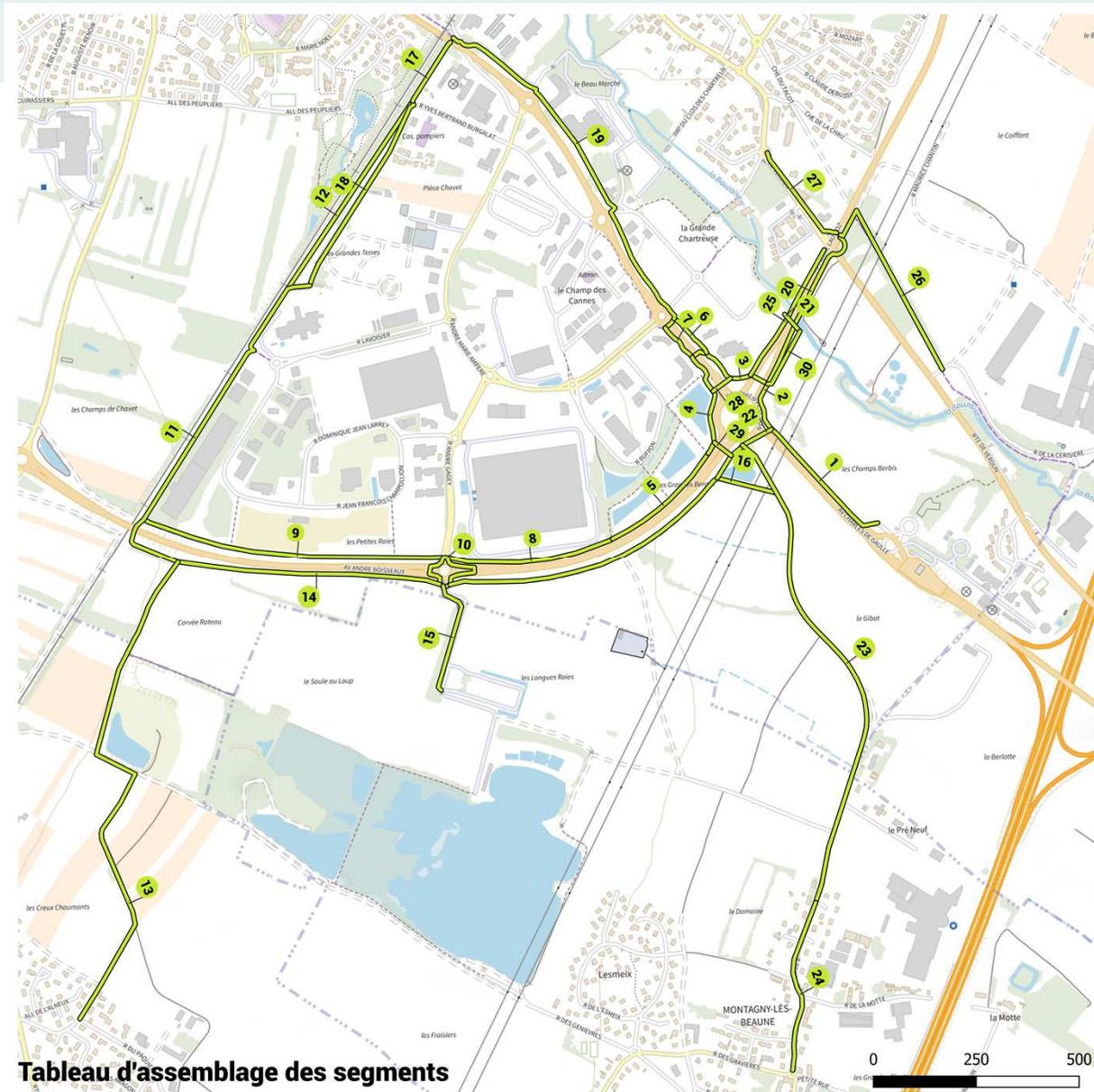
- L'ouvrage sous la RD (chiffrage niveau faisabilité pour un positionnement le long de la Bouzaize) reste l'aménagement le plus couteux de l'ensemble des liaisons proposées (environ 1 300 000 €HT)
- 336 €HT/ml (3,1M€ pour 9,3 km d'aménagement à créer ou améliorer y compris l'ouvrage de franchissement de la Rd)
- 197 €HT/ml (1,8M€ pour 9,2 km d'aménagement à créer ou améliorer sans l'ouvrage de franchissement de la Rd)
- 671 €HT/ml pour les aménagements à créer sur terrain naturel y compris l'ouvrage et 342 €HT/ml pour les aménagements à créer sur terrain naturel sans l'ouvrage
- 138 €HT/ml pour les aménagements à reprendre/à confirmer

Maitrise d'ouvrage : CD21, CA Beaune Côte et Sud, communes

FICHES ITINÉRAIRES

Carte de localisation des segments découpé par type d'aménagement proposé, existant ou à modifier

Lien avec les fiches segments édités



FICHES ITINÉRAIRES

Exemple de fiche segment,
avec des onglets sur :

- ✓ Numéro de segment pour le localiser
- ✓ Longueur du segment
- ✓ Type de voie empruntée
- ✓ Aménagements existants
- ✓ Proposition d'aménagement
- ✓ Remarques liés à l'aménagement proposé
- ✓ Remarques liés aux travaux à engager
- ✓ Coût de l'aménagement à créer ou à améliorer
- ✓ Localisation et photos

CA BEAUNE CÔTE ET SUD

CRÉATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

SEGMENT 1

Beaune
Longueur : 359m.

DETAILS DU SEGMENT

Type de voie empruntée Terrain naturel	Aménagements existants Non aménagé
---	---------------------------------------

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT :

Voie verte

REMARQUES

Aménagement d'une voie verte de 3 m sur terrain naturel longeant l'avenue Charles de Gaulle jusqu'au giratoire Philippe le Bon, lien avec l'aire de covoiturage. Deux fossés à franchir, terrain légèrement en devers.

TRAVAUX

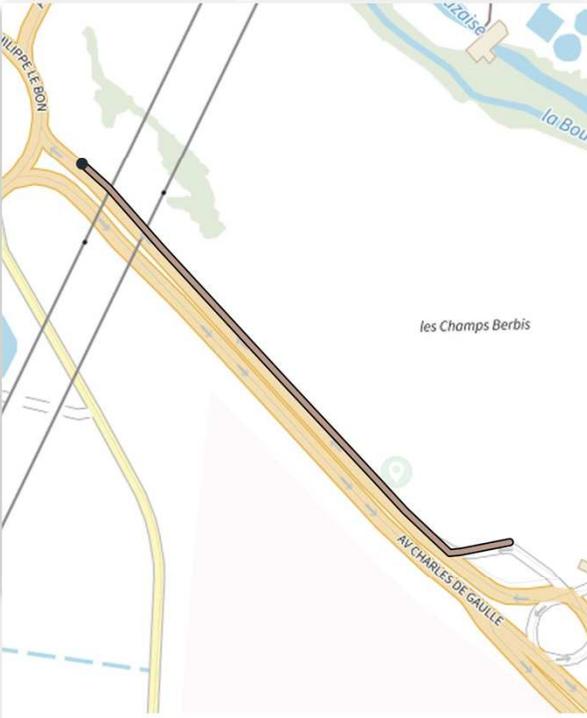
Création de 359 ml voie verte, largeur 3m, y compris reprise espace vert aux abords, 2 Passages de fossés, 2 panneaux et 4 logos.

COÛT

85 559 € HT
102 671 € TTC

Sources : IGN, INDDIGO
Réalisation : Inddigo - 2021

Localisation du projet



DÉFINITION DES ACTIONS



**Fiches itinéraires :
propositions
d'aménagement**



Fiches opérationnelles

FICHES OPÉRATIONNELLES

Entretenir les aménagements

✓ Objectifs

- Le cycliste est un usager particulier, vulnérable car sans protection. Pour rouler en toute sécurité, il a besoin d'aménagements pourvus d'un revêtement relativement lisse, adhérent et sans déformation cassante, type bordures de trottoir ou racines débordantes.
- Prévoir un entretien régulier pour éviter les gravillons, les morceaux de verre et toutes sortes de débris que l'on y rencontre très souvent, assurer un marquage continu
- Prévoir une enveloppe budgétaire spécifique pour ces opérations de maintenance

✓ Principes de fonctionnement

- Exemples de matériel utilisé selon les aménagements

	Bande cyclable	Couloir mixte bus – vélos	Double-sens cyclable	Pistes cyclables sur trottoir	Pistes cyclables autres que celles sur trottoir ¹	Voie verte
Matériel d'entretien	Balayeuse de grande capacité ou de voie étroite	Balayeuse de grande capacité	Balayeuse de grande capacité ou de voie étroite	Balayeuses de trottoir ou balayeuse de voie étroite	Balayeuse de trottoir et balayeuse de voie étroite.	Brigade d'intervention de nettoyage ou balayeuses

Même matériel et en même temps que la chaussée tous véhicules

Matériel particulier nécessaire et un circuit supplémentaire

Entretenir les aménagements

✓ Les acteurs

- Les communes
- Le CD21
- Communauté d'Agglomération Côte et Sud ?

✓ Eléments financiers :

	€/m ² /an	€/ml/an	Remarques
Entretien courant :			
Balayage et nettoyage : périodique ou après un événement particuliers(orage)		0,15	450 €/ ½ journée, soit 12 km, 4x/an
Déneigement		0,15	450 €/ ½ journée, soit 12 km, 4x/an
Tonte des abords, fauchage, élagage voire abattage des végétaux envahissants		0,225	450 €/ ½ journée, soit 2 km, 1x/an
Entretien de la signalisation verticale et horizontale (marquage)		0,10	
Pérennité de la couche de roulement :			
Entretien de la couche d'usure	0,36		
Entretien structurel (route départementale)	0,50		
TOTAL €/an	0,86	0,625	

Développer le stationnement vélo

✓ Objectifs :

- Permettre le stationnement à chaque extrémité de la chaîne des déplacements cyclables
- Adapter le stationnement aux besoins variés des cyclistes :
 - A proximité immédiate des pôles (20 m maxi)
 - Plus le stationnement est long, plus le dispositif prévu devra garantir la sécurité des vélos
- Sensibiliser les partenaires (pour zones d'emplois, équipements publics,...) voire cofinancer

✓ Mise en œuvre :

- Lieu d'intermodalité sur le périmètre => Aire de covoiturage
 - Planter du stationnement sécurisé longue durée pour les usagers de l'aire de covoiturage
 - Planter du stationnement sécurisé sur le parking relais à proximité du passage sous la RD pour les cyclistes en itinérance venant visiter la Beaune et la Cité des vins, prévoir la possibilité de laisser ses bagages en sécurité ?
 - => prévoir l'évolution potentiel (foncier + matériel), partir dans un premier temps sur 20 places par box
- Sur l'espace public
 - Planter des arceaux en « U » renversé (permettant l'attache du cadre et d'une roue) à proximité des pôles générateurs de déplacement du périmètre (Cité des Vins, commerces, services, ...), ratios de 20 places/ 1000 habitants,
- Sur l'espace privé => particulièrement pour les employeurs
 - Sensibiliser les employeurs des ZA et ZAC du secteur à planter du stationnement pour les cycles au sein de leur entreprise (stationnement moyenne durée abrité),

Développer le stationnement vélo

✓ Acteur(s) :

- Pilotage :
 - Communauté d'Agglomération Côte et Sud
 - Communes
 - Employeurs

✓ Estimation financière :

- Coût :
 - Arceau simple : 60€
 - Arceau abrité : 325€
 - Rack double en consigne : 2 250 €

FICHES OPÉRATIONNELLES

Développer le stationnement vélo

- Principe de fonctionnement
 - Sur espace public
 - Implanter du mobilier à proximité de l'ensemble des pôles générateurs. Il sera nécessaire de répartir du mobilier à proximité des commerces et des services dans les communes.
 - Sur les lieux d'intermodalité
 - Equiper les pôles d'échanges de consignes sécurisées pour le stationnement de nuit et d'arceaux couverts pour le stationnement en journée
 - Sur espace privé
 - Adapter les documents d'urbanisme pour intégrer le stationnement vélo dans toute construction nouvelle ou réhabilitée
 - L'article 12 des PLU permet de définir des règles de stationnement applicables dans la construction et la réhabilitation des bâtiments nécessitant un permis de construire

COURTE DUREE

⇒ Arceau simple

- course / achats en ville
- démarches



MOYENNE DUREE

⇒ Arceau couvert

- Travail / étude
- intermodalité (jour)



LONGUE DUREE / NUIT

⇒ Consigne collective

- Résidentiel
- intermodalité (nuit)



FICHES OPÉRATIONNELLES

Développer le stationnement vélo :

Sur les lieux d'intermodalité

Déploiement du stationnement sur l'aire de covoiturage

Les principes du stationnement de longue durée

- Bien dimensionner l'offre, selon :
 - L'attractivité du pôle d'échanges (offre de transport)
 - Le potentiel à 3 km : densité d'emploi et de résidents dans le périmètre hors marche à pied
 - L'environnement immédiat (relief, cyclabilité, ...)
 - La concurrence aux autres modes
- Répondre aux exigences fortes des usagers :
 - Protection contre le vol
 - Protection contre le vandalisme
 - Protection contre les intempéries
- Critères de qualité pour l'utilisateur :
 - Emplacement sûr
 - Si possible, surveillance directe ou indirecte
 - Matériel solide
 - Espace couvert



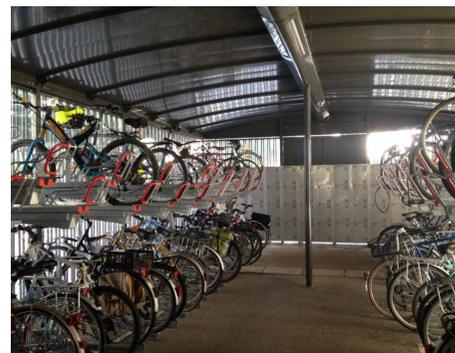
Aire de covoiturage Le Clos Racine à Gaillon



Aire de covoiturage Nièvroz (01)



Parking de covoiturage près de Tournai en Belgique (entrée d'autoroute)



FICHES OPÉRATIONNELLES

Jalonner les pôles

✓ Objectifs :

- Compléter le jalonnement existant, améliorer l'orientation des usagers depuis/ vers l'aire de covoiturage et le parking relais en indiquant les principaux pôles sur le territoire et à proximité pour faciliter les déplacements des cyclistes
- Promouvoir et valoriser le réseau cyclable
- Rappeler aux automobilistes la présence de cyclistes (communication)

✓ Mise en œuvre :

1. Réaliser une étude spécifique
 - Sélectionner les pôles à jalonner et leur rayonnement
 - Définir les itinéraires et carrefours à équiper
 - Définir les principes de mise en œuvre (la charte de jalonnement)
2. Lancer un marché de fournitures et travaux

✓ Acteur(s) :

- Pilote(s): CA Beaune Côté et Sud, CD21

Précaution :

Le nombre de pôles retenus a un impact TRES FORT sur les coûts d'investissements et d'entretien

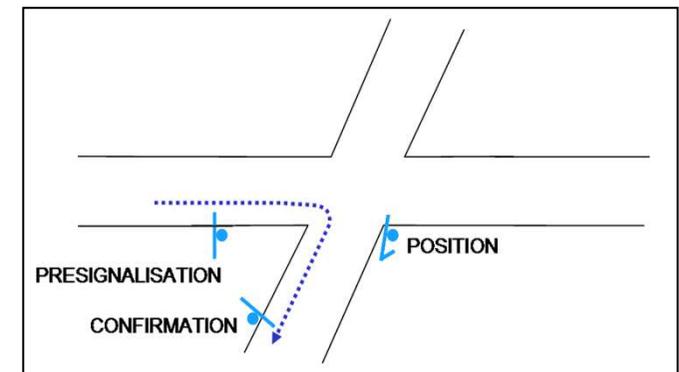


FICHES OPÉRATIONNELLES

Jalonner les pôles

- ✓ **Le jalonnement est un élément majeur du succès d'un itinéraire cyclable**
 - Qu'il soit longue distance ⇒ orientation des usagers sur un territoire méconnu
 - Qu'il soit courte distance ⇒ proposition d'itinéraires sécurisés et directs en ville pour les utilitaires
- ✓ **Critère de qualité indispensable pour les usagers**
 - Infrastructure discontinue non pénalisante
 - Revêtements souples acceptables
 - Mais l'absence totale ou partielle de jalonnement génère des niveaux d'insatisfaction très élevés
- ✓ **Investissements faibles par rapport aux coûts d'infrastructure**

⇒ Rapport coût / efficacité optimal :
coût budgétaire limité avec impact majeur sur la
satisfaction des usagers



FICHES OPÉRATIONNELLES

Services vélos : entretenir un vélo

✓ Objectifs

- Accompagner le développement d'un atelier
- Développer des services de proximité

✓ Contexte

- Le taux de possession d'un vélo en France est très élevé, mais beaucoup de vélos ne sont pas ou peu utilisés
- Une part non négligeable des accidents a lieu du fait du mauvais état des vélos (problèmes d'éclairage, freins...)
- Actuellement, aucun atelier associatif n'existe sur Beaune ?

✓ Principe de fonctionnement

1. Accompagner une association dans le montage d'un 1^{er} atelier
2. Développer des services simples de réparation aux endroits stratégiques et en accès libre (gonflage (a minima), lavage, mise à disposition d'outils)



FICHES OPÉRATIONNELLES

Services vélos : entretenir un vélo

1. Les ateliers de réparation

✓ Acteurs

- Pilote : Une association?
- Partenaire : Ville de Beaune, CA Beaune Côte et Sud



✓ Arbitrage : définir les modalités du partenariat :

- Prêt d'un local
- Soutien financier pour 1 animateur mécanicien

✓ Estimation financière :

- Un animateur mécanicien (emploi aidé) : 5 à 10.000 €
- Outillage et pièces complémentaires : 1.000 €

2. Les bornes de réparation

✓ Acteurs

- Pilote : communes,
- CA Beaune Côte et Sud



✓ Arbitrage

- Définir les premiers lieux d'implantation : aire de covoiturage, centre ville,

✓ Estimation financière :

- Dans un 1er temps, il est proposé l'implantation de 1 équipement de borne sur l'aire de covoiturage et au parking relais
- Coût d'investissement ⇒ 1 200 €

Communiquer

✓ Objectifs

- Levier essentiel pour développer la pratique du vélo, au même titre que la mise en œuvre d'infrastructures et le déploiement de services et actions complémentaires
 - Donner de la visibilité à la pratique du vélo sur le territoire et en particulier en lien avec l'aire de covoiturage
 - Lever les freins à la pratique du vélo et augmenter l'usage du vélo
 - Informer les habitants de la politique cyclable
- Articuler la communication sur l'aire de covoiturage avec la communication sur l'intermodalité et le développement de la pratique cyclable

✓ Principe de fonctionnement

- Définir un plan de communication qui détaille les cibles de clientèles, les outils employés (internet, affichage, presse, journal des collectivités, jeux, débats publics, ...), les partenaires, les réseaux à mobiliser, le timing et le budget
- Mettre en valeur les thématiques liées à la santé et à l'économie (environnement en troisième)
- Eviter les messages anxieux en dédramatisant les freins liés à la sécurité
- Mieux faire connaître les réalisations mises en œuvre, notamment en développant des événementiels spécifiques vélo articulés avec des manifestations existantes

✓ Acteurs

- Pilote : Communauté d'Agglomération

✓ Estimation financière

- Budget annuel ⇨ 25.000 à 35.000 €, Augmentation progressive du budget sur les années suivantes

Communiquer

✓ 3 niveaux de communication sont à mettre en œuvre

- Une communication en direction des **élus** pour mieux faire connaître les actions et les bénéfices d'une politique cyclable.
- Une communication en direction de **relais d'opinion** (presse, corps médical, ressources humaines en entreprise, CPAM, forces de l'ordre) est indispensable pour modifier la perception risque perçu / risque réel.
- Une communication en direction du **grand public** pour mettre en avant les messages positifs sur la pratique du vélo : liberté, indépendance, efficacité, bien-être, santé, environnement, économie, intermodalité...

Les points clés d'une stratégie de communication



FICHES OPÉRATIONNELLES

Communiquer

✓ Les messages génériques de communication

- Le vol des vélos
- Praticité du mode (vitesses, temps de déplacements, pas d'encombrement, météo, ...)
- Arguments économiques
- Le partage de la voie et la cohabitation des modes
- Les avancées vélo sur le territoire



www.grandlyon.com

GRANDLYON
communauté urbaine

Pour protéger votre vélo contre le vol:

- 1 - Choisissez toujours votre vélo. Plus de la moitié des vols sont commis dans des endroits où l'on s'y attend le moins (rues, parcs, garages, centres commerciaux, devant un commerce, etc.)
- 2 - Utilisez un antivol solide. Abandonnez les antivol à câble fin car ils sont faciles à couper. Choisissez un antivol haute sécurité. Il durera plus longtemps et vous offrira le meilleur rapport sécurité/prix/poids.
- 3 - Attachez votre vélo à un point fixe. Accrochez en priorité le cadre, si possible avec le roue avant. Pour faciliter et sécuriser votre rangement, plus de 1500 antivol à vélo sont disponibles sur le territoire de Chambéry métropole.

Plus de conseils sur www.chambery-metropole.fr

Pensez au marquage!

Faite d'identification, seuls 2% des vélos retrouvés peuvent être restitués à leur propriétaire. Nous vous proposons de marquer votre vélo d'un numéro unique sur votre cadre pour 3€ seulement. Ce numéro entré dans une base de données nationale, rendra possible la restitution de votre vélo. Pour faire procéder à ce marquage, rendez-vous à la Vélostation avec une pièce d'identité. Donnez à votre vélo une chance de vous retrouver!

Vélostation 04 79 96 34 13



Chambéry métropole
modes de transports mode de vie

Vous êtes attaché à votre vélo? Attachez-le bien!

Il y va à vélo...
...c'est mon mode de vie

CIRCULER AVEC LES AUTRES C'EST FAIRE
ATTENTION AUX AUTRES

JOUEZ LA BOUTE
PROPOSEZ DE LILLEMETROPOLIE.FR

Lille Métropole

CIRCULER AVEC LES AUTRES C'EST FAIRE
ATTENTION AUX AUTRES

JOUEZ LA BOUTE
PROPOSEZ DE LILLEMETROPOLIE.FR

Lille Métropole

FICHES OPÉRATIONNELLES

Communiquer

> Des messages adaptés à chaque cible

Les jeunes
(moins de 17 ans)

- Autonomie
- Liberté
- Look / mode / modernité

Les étudiants

- Efficacité (pratique, rapide, fiable et prévisible)
- Économie
- Environnement/ Ecologie

Le public féminin

- Bien-être / Une activité physique régulière à moindre effort et facilement intégrable dans la vie quotidienne / santé
- Le vélo n'est pas dangereux

Les personnes âgées

- Bénéfices du vélo sur la santé
- Autonomie
- Economie : faible coût privé (0,04€/km contre 0,35 en voiture)

Les élus

- Efficacité de l'investissement
- Sensibilisation au vélo

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Cyrielle TOSI

c.tosi@inddigo.com



inddigo

www.inddigo.com